COMMUGNYcation

www.commugny.ch – Publication officielle de la Commune – admin@commugny.ch

Nouveau concept de taxation pour les ordures

Pourquoi devons-nous changer le système actuel ? Pourquoi la taxe au sac ?

Le principe de causalité apparaît en 1997 dans la législation fédérale. Certains cantons ont instauré plus vite que d'autres sa mise en application. Aujourd'hui, en Suisse, plus de 80% de la population paie des taxes selon un principe de causalité, c'est-à-dire selon le principe du «pollueur-payeur».

En septembre dernier, le Conseil d'Etat publiait une information officielle indiquant que *«Le Grand Conseil a décidé de compléter la loi cantonale sur la gestion des déchets avec des dispositions sur le financement des tâches communales. Celles-ci exigent que les communes financent l'entier des frais d'élimination des déchets urbains par des taxes, sans recourir au revenu des impôts. Le délai référendaire n'ayant pas été utilisé, le Conseil d'Etat a fixé la date d'entrée en vigueur de la modification au 1er janvier 2013.».*

Dans le cadre de la mise en application de la législation en vigueur, la Municipalité doit instaurer un système causal de taxation servant au financement du ramassage et du traitement des déchets.
Afin de contrôler au mieux les coûts et de limiter les risques de «tourisme des déchets», ce concept est mis en place au niveau cantonal.

Les communes sont tenues de respecter ce principe et donc de faire payer l'élimination des déchets urbains au moyen d'une taxe. De plus, le régime de taxation doit refléter la quantité de déchets produits (poids ou volume). Une réflexion a été menée par des politiques et des techniciens du terrain dans le cadre de 3 régions vaudoises regroupant environ 200 communes : plusieurs études d'opportunité, portant sur les aspects techniques et financiers, ont permis de faire ressortir les avantages de la gestion administrative, technique et financière de la taxe au sac par rapport à la taxe au poids.

Pour les communes de la région de La Côte, le coût du ramassage et du traitement des déchets sera payé par :

La taxe au sac
La taxe forfaitaire
Les impôts

A savoir : 1 sac – 1 couleur – 1 prix – 1 région
Les sacs seront disponibles dans le courant décembre 2012 dans les commerces de la région.

Ainsi, la « taxe au sac » ne serait pas une taxe supplémentaire mais bien une nouvelle forme de répartition du coût engendré par le ramassage et le traitement des déchets. Ce qui impliquerait que la taxe actuelle prélevée à Commugny, en fonction de la consommation d'eau, disparaîtrait pour être remplacée par la taxe au sac et la taxe forfaitaire.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter le site www.vaud-taxeausac.ch ou écrire à info@commugny.ch

Les communes de Terre-Sainte ont décidé d'introduire cette taxe selon les exigences légales, soit au 1er janvier 2013. De plus amples informations vous parviendront ultérieurement, le Conseil communal ayant reporté le vote sur cette question à une prochaine séance.

La Municipalité

Evénements

Fête nationale du 1er août

La météo nous a joué des tours cette année avec l'arrivée d'une belle averse en début de soirée. Mais la pluie a laissé la place à une éclaircie permettant au traditionnel cortège de partir vers 21h00 de la salle communale. Pour la partie officielle, l'orateur invité de la soirée était Monsieur le Député-Maire Etienne Blanc, Maire de Divonne-les-Bains, commune voisine de Commugny. Les feux d'artifices ont achevé en beauté la partie officielle de la fête. Merci à nos deux sociétés locales, le Développement et l'Amicale des pompiers, pour leur dévouement et leur accueil.

Odile Decré

Discours de M. Blanc *Photo : Serge Cachin*

Fête villageoise du 1er septembre

Cette année, l'Amicale des pompiers a opté pour une nouvelle formule dans l'organisation de notre fête villageoise en réunissant l'ensemble des activités dans le périmètre de la place de l'Eglise. Ainsi, une tente de plus grande taille était installée sur la place, permettant d'accueillir les concurrents et le public. Malgré une météo peu favorable, la course a compté de nombreux concurrents et le public est venu soutenir les pilotes des caisses à savon. Après la course, la fête s'est poursuivie et la soirée s'est déroulée pour la première fois sur cette place, dans la bonne humeur malgré le froid. Merci aux bénévoles dynamiques de l'Amicale des pompiers qui s'engagent pour perpétuer notre fête villageoise.

Odile Decré

La remise des prix *Photo : Serge Cachin*

Ambiance à la Grande Salle *Photo : Serge Cachin*

Saucissons à la braise du 2 août

Comme chaque année nous avons pu nous retrouver nombreux à proximité des restes du feu du 1er août pour nous installer confortablement entre amis et, ou, en famille pour cette chaleureuse soirée gourmande. Entre dégustation de saucissons provenant de différentes boucheries et de vins de notre région, le public a passé une agréable soirée sur les hauteurs de Commugny. Un grand merci à l'équipe de l'Amicale des pompiers pour l'organisation de cette fête.

Odile Decré

La place du village *Photo : Serge Cachin*

STEP, première pierre posée!

Le 7 septembre dernier les autorités de notre région ainsi que les entreprises concernées étaient réunies pour fêter la pose de la première pierre du gros chantier qui a démarré il y a quelques semaines sur les hauts de Commugny. Pour l'occasion, notre Syndique, Madame Raymonde Schoch, le Président du Comité de direction des SITSE et Syndic de Founex, Monsieur François Debluë, et notre Préfet, Monsieur Jean-Pierre Deriaz, se sont succédés pour la partie officielle, pour les discours et pour la partie pratique de la cérémonie.

Raymonde Schoch et François Debluë *Texte et photo : Odile Decré*

USTS: la section de badminton fête ses 10 ans

Pour fêter les 10 ans de la section BAD - TT de l'Union Sportive de Terre Sainte (USTS), un tournoi de badminton est organisé le samedi 24 novembre 2012 à la salle des sports du Collège Secondaire de Terre Sainte (En Rojalets) à Coppet.
Inscription et programme complet: www.usts.ch

Le Comité d'organisation

Horaires de la déchetterie

Suite à une réflexion menée par le Conseil communal et la Municipalité, il a été décidé d'instaurer des horaires d'ouverture sous surveillance pour la déchetterie. Une information a été distribuée par tous-ménages. La Municipalité propose cet horaire pour une période de test. Des modifications pourront être apportées en fonction des besoins, mais en maintenant le nombre d'heures totales d'ouverture identique.

La déchetterie est ouverte, depuis le lundi 29 octobre 2012 :
les lundis et mardis matins, de 08h00 à 11h45
les mercredis, jeudis et vendredis après-midis, de 13h00 à 16h45
et les samedis toute la journée, soit de 08h00 à 17h00.

Agenda 2012

Quelques dates à retenir :

Prochaines séances du Conseil communal :
mercredis 12 déc. 2012, 6 février et 20 mars 2013

Brûler de sapins, vendredi 11 janvier 2013

Y'en a.com

Anniversaires

Quatre de nos concitoyens ont fêté leurs 90 ans ces derniers mois et nous profitons de cette occasion pour leur renouveler nos félicitations pour ce magnifique parcours de vie et leur transmettre tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Photos : André Metrailler

Monsieur Rouhollah Samandari

Le 22 juin dernier, Monsieur Samandari fêtait ses 90 ans. Madame Schoch, Syndique, et Monsieur Métrailler, Municipal, ont eu le plaisir de rendre visite à Monsieur Samandari pour lui apporter les bons vœux des autorités communales à l'occasion de son anniversaire. Habitué des fêtes villageoises, Monsieur Samandari et sa famille habitent depuis de nombreuses années notre village.

Monsieur Johannes Schregle

C'est peu après la fête nationale que Monsieur Schregle a fêté ses 90 ans, le 4 août dernier. Une délégation de la Municipalité formée de Mme Sereno-Régis, Messieurs Cachin et Métrailler, s'est rendue à son domicile pour lui transmettre les félicitations de rigueur et les vœux de bonne santé. A la place du traditionnel cadeau offert à cette occasion, Monsieur Schregle a préféré que la Commune acquiert un banc afin de le mettre le long d'un chemin régulièrement emprunté par les promeneurs. Merci à lui pour cette proposition originale et généreuse.

Madame Maria Baier

Madame Baier a fêté ses 90 ans le 29 août dernier. Habitant avec son époux depuis fort longtemps dans notre village, elle a eu la gentillesse d'accueillir Madame Schoch, Syndique, et Monsieur Métrailler, Municipal, afin qu'ils puissent lui apporter les félicitations et le cadeau de la Municipalité à l'occasion de ce magnifique jubilé.

Madame Adèle Corti

Madame Corti est une personne alerte et gaie. Elle vit depuis de nombreuses années à Commugny et a un fils médecin. Le mardi 2 octobre passé, Madame Schoch et Monsieur Métrailler se sont rendus à son domicile pour lui remettre son cadeau et lui présenter les félicitations et bons vœux de la Municipalité pour ses 90 ans.

Conseil communal

Séance du 27 juin 2012

La séance est ouverte à 19h15 par M. H. Schaub, Président, en présence de 38 Conseillères et Conseillers. Trois préavis sont à l'ordre du jour: les comptes 2011, une demande de crédit extrabudgétaire de CHF 120'000.- pour l'achat d'un tracteur pour le Centre sportif intercommunal des Rojalets et une demande de crédit de CHF 101'700.- pour l'installation d'une station de vélos en libre-service. Ce dernier préavis est provisoirement retiré par la Municipalité. Les comptes 2011 et leur gestion sont acceptés à l'unanimité, le crédit pour l'achat du tracteur est accepté (une abstention). Cette séance de juin est également consacrées aux élections réglementaires annuelles, pour le Bureau du Conseil ainsi que pour les Commissions de gestion et des finances.

Comme il n'y a pas de divers et propositions individuelles, le Président clôt la séance à 21h15 et invite les personnes présentent à rester pour la traditionnelle grillade de la séance de juin.

Séance du 12 septembre 2012

Le Président, M. H. Schaub, ouvre la séance à 20h15. 33 Conseillères et Conseillers sont présents. Le Président présente Mme Auclair, qui se propose pour remplacer Mme Landolt, au poste de secrétaire du Conseil communal. Deux préavis sont soumis au Conseil communal: le changement des statuts de l'ORPC (Organisation régionale de la protection civile) et un règlement sur les procédés de réclame pour Commugny.

Le premier est accepté et le second refusé après un long débat. Six demandes d'entrée en matière sont présentées et le législatif les renvoie aux différentes commissions concernées.

Il s'agit de la mise en œuvre des travaux découlant du Plan des circulations (point 7), de la révision du Règlement communal sur la gestion des déchets (point 8), de la mise à jour du Règlement communal sur la protection des arbres (point 9), de la mise à jour du Règlement du cimetière et de l'extension de ce dernier (point 10), de la création d'un Règlement relatif à la taxe permettant le financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire (point 11) et du Règlement intercommunal sur le Centre de défense incendie et de secours de Terre-Sainte (point 12). Un dernier point a été ajouté à l'ordre du jour, avant les divers et propositions individuelles: MM Weisskopf et Kaltenrieder dépose une motion demandant à la Municipalité qu'un Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance soit adopté. Cette motion est soutenue par le législatif.

Le Président lève finalement la séance vers 22h25 et invite les membres du Conseil communal à partager le verre de l'amitié.

Odile Decré

Commugny.com

Voirie: nouvel employé

Suite au départ à la retraite de Monsieur Daniel Lequint, le poste laissé vacant a été repourvu. Voilà trois mois que Monsieur Musli Shabani a rejoint l'équipe de la voirie et que de nombreux habitants ont pu le croiser, notamment à la déchetterie. Notre trio de choc étant recomposé, Messieurs Cravo, Bonnamour et Shabani travaillent chaque jour pour que notre village soit bien entretenu. Nous souhaitons que Monsieur Shabani ait beaucoup de plaisir et de satisfaction dans sa nouvelle activité professionnelle, au service de la Commune. *Texte et photo: Odile Decré*

Nouveau bâtiment polyvalent

Depuis la rentrée scolaire d'août dernier, le nouveau bâtiment construit au bout du parking scolaire a ouvert ses portes. Le rez-de-chaussée ainsi que l'étage sont utilisés par l'UAPE ou Unité d'accueil parascolaire pour écoliers. Ce sont les enfants scolarisés à l'école de Commugny et inscrits à l'UAPE qui profitent de ces nouveaux locaux et de la qualité d'accueil de l'équipe éducative dépendant de l'AJET (Association pour le réseau d'accueil de jour des enfants de Terre-Sainte).
Le rez inférieur est mis à disposition du Centre des jeunes et de loisirs de Terre-Sainte, qui fonctionnait précédemment à Tannay. Les jeunes qui fréquentent «La Baraka» sont encadrés par une équipe d'animateurs et sont accueillis 4 jours par semaine dans ce nouvel espace.

Texte et photo: Odile Decré

Vie locale

Naissances

Inglefield Molly, née le 05 octobre,
Latil Chloé, née le 18 septembre,
Klein Axel, né le 31 août,
Mattheeuws Gabriel, né le 22 mai

Mariages

Rotzer Diana et Eltschinger Gérard, le 21 sept.
Nogueira Loures Isabella et Duffy Ryan, le 21 sept.
Zierer Natacha et Baumgartner Hervé, le 17 août,
Obukhova Veronika et Nuti Laurent, le 29 juin,
Saddier Laurence et Reichmuth Nicolas, le 1er juin
Hernandez Raquel et Le Corguillé Morgan, le 14 avril

Décès

Ramjoué Adrian, le 19 juillet - **Décurnex Roger,** le 16 juillet - **Divorne Edith,** le 07 juillet